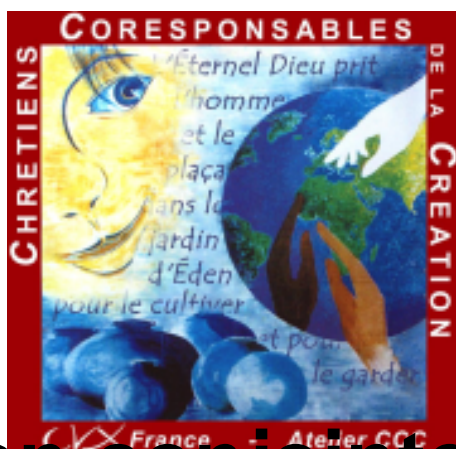


<http://ccc.cvxfrance.com/Declaration-conjointe-du-grand-rabbinat-d-Israel>



# Déclaration conjointe du grand rabbinat d'Israël et du Vatican

- Monde -



Date de mise en ligne : dimanche 24 janvier 2010

---

Copyright © Atelier CVX CCC - Tous droits réservés

---

La commission bilatérale du Saint-Siège et du Grand Rabbinat d'Israël a tenu sa 9ème rencontre à Rome du 17 au 20 janvier 2010.

Le pape a spécifiquement loué le travail, l'importance et les accomplissements de la Commission bilatérale qui allait se réunir sur le thème de l'enseignement catholique et juif sur la Création et l'environnement et il a souhaité à la Commission « un dialogue profitable sur un thème si actuel et si important ».

Les interventions ont souligné que l'enseignements bibliques a donné à l'humanité l'obligation de la garder avec responsabilité (cf. Gn 2, 15). En conséquence, alors que la liberté et l'autonomie sont données à l'humanité pour développer et faire progresser les ressources naturelles, celles-ci doivent toujours s'exprimer d'une façon qui respecte la souveraineté divine de l'univers.

*"4. L'humanité est aujourd'hui confrontée à une crise environnementale unique qui en substance est produite par une exploitation matérielle et technologique démesurée. Ce défi doit évidemment être relevé, par les moyens techniques nécessaires, ainsi que par la modération, l'humilité et la discipline, mais les participants ont mis l'accent sur le besoin essentiel de la société de reconnaître la dimension transcendante de la Création qui est cruciale pour assurer un développement durable, et progresser d'une façon éthiquement responsable. Tout ce qui est faisable techniquement n'est pas moralement acceptable. C'est cette prise de conscience qui assure que tout aspect du progrès humain promeuve le bien-être des générations futures et sanctifie le Nom divin, tout comme son absence conduit à des conséquences destructrices pour l'humanité et l'environnement et profane le Nom divin.*

*5. La tradition biblique qui donne une dignité unique à la personne humaine ne doit pas être comprise en termes de domination mais en termes de respect et de solidarité. Cela demande de nous le sens d'une « écologie humaine » dans laquelle notre responsabilité pour l'écosystème est liée à nos obligations les uns envers les autres - et les reflète - et en particulier « une générosité spéciale envers les pauvres, les femmes et les enfants, les étrangers, les malades, les faibles et les nécessiteux » (Benoît XVI, Synagogue de Rome, 17 janvier 2010, § 7)."*

Voir l'article complet en ligne.